

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

**5 NOVEMBRE 2012**

**PROCÈS-VERBAL** de la **SÉANCE EXTRAORDINAIRE**\* du conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, tenue selon la loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, le **LUNDI 5 NOVEMBRE 2012, à 19 h (7 h pm)**, à laquelle :

**SONT PRÉSENTS :**

M. Luc Lalonde , maire de Béarn  
M. Alain Sarrazin , maire de Duhamel-Ouest  
M. Maurice Laverdière , maire de Guérin  
M. Anicet Aumond , maire suppléant de Latulipe-et-Gaboury  
M. Philippe Boutin , maire de Lorrainville  
M<sup>me</sup> Carmen Rivard , mairesse de Nédélec  
et préfète suppléante de la MRCT  
M. Mychel Tremblay , maire de Notre-Dame-du-Nord  
M. Jocelyn Aylwin , maire de Rémigny  
M. Bruno Boyer , maire de la Ville de Belleterre  
M. Philippe Barette , maire de la Ville de Témiscaming

**TOUS CONSEILLERS FORMANT QUORUM, AINSI QUE :**

M. Yvon Gagnon, président du Comité municipal de Laniel  
et représentant du territoire non organisé

**SOUS LA PRÉSIDENCE DE :**

M. Arnaud Warolin, préfet de la MRCT

**SONT ABSENTS :**

M<sup>me</sup> Lyna Pine , mairesse d'Angliers  
M. André Pâquet , maire de Fugèreville  
M. Norman Young , maire de Kipawa  
M. Gérald Charron , maire de Laforce  
M. Daniel Barrette , maire de Laverlochère  
M. Michel Paquette , maire de Moffet  
M<sup>me</sup> Joanne Larochelle , mairesse de St-Bruno-de-Guigues  
M<sup>me</sup> Claudine Laforge Clouâtre , mairesse de St-Édouard-de-Fabre  
M<sup>me</sup> Jacinthe Marcoux , mairesse de St-Eugène-de-Guigues  
M. Bernard Flébus , maire de la Ville de Ville-Marie

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

M<sup>me</sup> Monia Jacques, agente de développement  
M<sup>me</sup> Lyne Gironne , coordonnatrice au service d'évaluation  
M. Tomy Boucher , agent de développement  
M. Denis Clermont , secrétaire-trésorier – directeur général

\*

**Note en vertu de l'article 153 du Code municipal**

L'avis de convocation ayant été expédié à tous les membres du conseil conformément à l'article 156 du Code municipal, le conseil constate que ledit avis de convocation a été signifié tel que requis par les dispositions du Code municipal, aux membres du conseil qui n'étaient pas présents à l'ouverture de la séance.

## RENCONTRE MATAMEC

11-12-379

### Ouverture de la séance extraordinaire à 19 h.

---

Suite à la rencontre d'information du 31 mai 2012 (résolution n° 05-12-184) les parties avaient convenu de se revoir sur une base régulière pour la mise à jour du projet MATAMEC situé en territoire non organisé Les Lacs-du-Témiscamingue, dont la juridiction relève de la MRCT (*Loi sur l'organisation territoriale municipale*, LRQ, chap. 0-9, art. 7 et suivants).

### Sont présents pour présenter le projet Matamec et répondre aux questions :

- M. André Gauthier  
Président et chef de la direction
- M<sup>me</sup> Aline Leclerc  
Vice-présidente Exploration
- M. Bertho Caron  
Vice-président Développement de projet et construction
- M. Paul Blatter  
Directeur Métallurgie
- M. Sylvain Doire  
Directeur Environnement
- M. Claude Brisson  
Coordonnateur aux relations régionales
- M<sup>me</sup> Emmanuelle Giguère  
Géologue
- M<sup>me</sup> Marie-Claude Lavigne  
Communication

Matamec tient cette semaine quatre rencontres d'information publique, c'est-à-dire les citoyens francophones, les citoyens anglophones, les Premières Nations ainsi que le comité d'harmonisation.

Matamec poursuit le développement du gîte de terres rares « Kipawa » en partenariat avec Toyota.

Les études de faisabilité et d'évaluation des impacts sur l'environnement et le milieu social devaient être complétées au mois de juin 2013.

Des démarches sont entreprises dans le milieu de l'éducation et de la formation professionnelle dans le but de répondre éventuellement aux besoins en main-d'œuvre.

Les pourparlers auprès des Premières Nations ont débuté en 2009; une entente de collaboration a déjà été signée entre eux.

Il est prévu que les infrastructures soient rapprochées (mine – usine et parc à résidus) occasionnant un minimum d'impacts sur l'environnement, un meilleur contrôle et une meilleure rentabilité du projet.

La gestion de l'eau, la protection des lacs ainsi que la sécurité des personnes (radioactivité) demeurent une grande préoccupation pour la MRCT de même que Matamec, lequel doit s'assurer du respect intégral des lois et règlements en cette matière.

**Échéancier :**

- Finaliser l'étude de faisabilité : Mai 2013
- Étude d'impact environnemental et social : Avril 2013
- Obtention des permis : En cours jusqu'en février 2014
- Ingénierie et plans détaillés : Juin 2013 à juin 2015
- Construction : 2014 et 2015
- Mise en production de la mine : Novembre 2015

L'exploitation est prévue sur 13 ans, sans compter le potentiel de développement.

Matamec s'engage à poursuivre le dialogue avec les communautés sur une base régulière.

Matamec demande un appui du milieu dans son cheminement.

**11-12-380**

**Levée de l'assemblée.**

---

Monsieur le préfet remercie les invités et les participants; il invite les citoyens à participer aux soirées d'information.

La demande d'appui de Matamec sera inscrite à l'ordre du jour du conseil des maires prévu le 28 novembre 2012.

L'assemblée est levée, il est 21 h.

(Original signé)

\_\_\_\_\_  
**Arnaud Warolin, préfet**

(Original signé)

\_\_\_\_\_  
**Denis Clermont, sec.-trés. – d. g.**

**AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le conseil des maires lors d'une séance subséquente.**